

Nouvelle étude de l'Institut du Québec**HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ : UN TABOU QU'IL FAUDRA INÉVITABLEMENT ABORDER**

Montréal, le 10 décembre 2025. Le Québec figure parmi les champions des bas prix de l'électricité dans le monde industrialisé. Mais ce trait distinctif, qui a longtemps été un motif de fierté, représente aujourd'hui un risque. Pour réussir la décarbonation dans laquelle le Québec s'est engagé, il faudra non seulement investir considérablement, mais déployer aussi des stratégies pour inciter les citoyens à consommer moins et à investir dans des mesures d'efficacité. Mais, pour ce faire, il faudra surtout briser un tabou tenace : oser remettre en question la tradition des bas tarifs. C'est d'ailleurs pour contribuer à cette conversation difficile, mais nécessaire, que l'Institut du Québec (IDQ) propose aujourd'hui une réflexion sur les politiques québécoises de tarification de l'électricité et sur l'évolution inévitable – et même souhaitable – des tarifs d'électricité au Québec pour réussir la décarbonation.

« Les bas prix de l'électricité sont associés à un contrat social issu de la Révolution tranquille qui promettait aux Québécois un prix abordable pour cette ressource qui leur appartenait, rappelle Alain Dubuc, auteur de l'étude et conseiller à l'IDQ. Mais un contrat social n'est pas immuable. Les changements radicaux auxquels nous sommes confrontés nous contraignent à repenser ce modèle de gestion et d'utilisation de cette ressource datant d'une autre époque afin de l'adapter aux défis à relever d'ici le milieu du XXI^e siècle. »

Friande d'énergie renouvelable, la décarbonation a changé la donne de deux façons. En premier lieu, elle requiert beaucoup plus d'électricité. C'est pourquoi Hydro-Québec prévoit doubler son offre d'électricité d'ici 2050. Déjà, pour la décennie qui s'amorce, la société d'État prévoit des investissements trois à quatre fois plus élevés qu'au cours des dix dernières années. Il faudra les financer. Et, en deuxième lieu, selon ses prévisions, cette nouvelle électricité (13 ¢/kWh) coûtera trois fois plus cher à produire qu'actuellement (4 ¢/kWh). D'emblée, on observe donc une dichotomie entre les plans d'investissements et la politique tarifaire. Déjà une évidence s'impose : les Québécois peuvent-ils s'attendre à obtenir une énergie de plus en plus coûteuse à produire alors que leurs tarifs augmentent à peine plus vite que l'inflation ?

Un risque de se priver de signaux de prix essentiels

Et pourtant, ces bas tarifs, – et encore plus en considérant le plafonnement des hausses à 3 % pour la clientèle résidentielle –, privent le Québec d'un levier crucial pour atteindre ses objectifs d'efficacité énergétique. À ce chapitre, Hydro-Québec prévoit que le tiers des nouveaux besoins en électricité d'ici 2035, soit 21 TWh, proviendront des gains obtenus par une consommation plus sobre et des gains en efficacité. Pour y parvenir, la société d'État et le gouvernement misent essentiellement sur la bonne volonté des consommateurs et leur conscience environnementale. La présente analyse de l'IDQ révèle toutefois que cette cible ambitieuse sera extrêmement difficile à atteindre sans signaux de prix, notamment des tarifs plus élevés. Pourquoi, parce que le montant de leur facture constitue le principal facteur qui convaincra les usagers de consommer moins d'électricité et d'investir dans des mesures d'efficacité.

Des pressions sur le budget du Québec

Déjà, le plafonnement des tarifs a des conséquences, particulièrement sur les finances publiques. Dans sa demande tarifaire pour 2025, Hydro-Québec prévoyait que la hausse de tarifs nécessaire pour couvrir la hausse de ses coûts de livraison de l'électricité s'élèverait à 5,6 %. Pour limiter l'augmentation du tarif résidentiel à 3 %, la société d'État a donc dû recourir à diverses mesures, notamment en exigeant davantage des clientèles d'affaires. Malgré ce procédé tarifaire, elle devra tout de même composer avec un manque à gagner de 60 M\$ cette année, qui ira en s'accroissant à mesure que ses coûts augmenteront. Deux avenues ont été proposées pour combler ce manque à gagner. La première, une compensation directe à Hydro-Québec par le gouvernement, comme le prévoit la récente *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques*, et, la seconde, une réduction des dividendes versés par Hydro-Québec à son actionnaire unique, le gouvernement du Québec.

Dans les deux cas, que ce soit par le biais d'une hausse des dépenses du gouvernement ou d'une baisse de ses revenus, le plafonnement aura un effet négatif sur les finances publiques. Inévitablement, cette stratégie confrontera le ministère des Finances à des choix difficiles, et ce, au même moment où il doit multiplier les mesures de compressions pour revenir à l'équilibre budgétaire. « Cette situation soulève une question fondamentale, soulève Alain Dubuc. Est-il économiquement judicieux et socialement légitime de subventionner davantage la consommation d'électricité de clients résidentiels déjà avantagés par des tarifs comptant parmi les plus bas en Amérique du Nord? »

Le défi de l'acceptabilité sociale

En contrepartie, l'acceptabilité sociale n'est pas gagnée. Aujourd'hui encore, plus de 80 % des Québécois s'opposent à une hausse des tarifs visant à réduire la consommation d'électricité. À ce chapitre, l'étude cherche à dissiper plusieurs conceptions sur l'électricité et les tarifs, à commencer par la conviction, répandue, que les Québécois paient trop cher pour leur électricité. Dans les faits, en vertu d'un mécanisme appelé l'interfinancement, les consommateurs résidentiels ne paient que 81,7 % du coût réel de l'électricité qu'ils consomment et bénéficient ainsi d'une subvention indirecte financée par la surfacturation des secteurs commercial, institutionnel et industriel.

Autre argument souvent évoqué pour justifier le bien-fondé d'une hausse plus modérée des tarifs : la protection des ménages à faible revenu. Or, paradoxalement, maintenir artificiellement de bas tarifs pour tous afin de protéger les plus vulnérables génère des effets pervers, car cette pratique favorise tous les ménages, y compris les mieux nantis. Il serait donc préférable de recourir à des solutions plus ciblées, comme la modulation des tarifs en fonction du niveau de consommation ou encore des mécanismes de compensation financière directe, par exemple, une augmentation du crédit d'impôt de solidarité.

« Notre analyse démontre qu'en matière d'électricité, une révision de notre approche tarifaire est non seulement souhaitable, mais nécessaire pour optimiser la gestion de cette ressource et financer la décarbonation de notre économie, conclut Alain Dubuc. Bien que politiquement délicate, cette transition vers des tarifs plus représentatifs des coûts réels gagnerait à être anticipée par une réflexion collective, permettant des ajustements ordonnés, progressifs et prévisibles. Sans prétendre définir la structure tarifaire idéale, cette analyse invite simplement à entamer ce dialogue trop longtemps reporté. »

Pour en savoir plus

Téléchargez le rapport : [Un éléphant dans le compteur : pourquoi une hausse des tarifs d'électricité sera inévitable...et souhaitable](#)

À propos de l'Institut du Québec

L'Institut du Québec est un organisme à but non lucratif qui axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.
www.institutduquebec.ca | [@InstitutduQC](#)

Source

Liette D'Amours
Responsable des relations avec les médias
514 649-2347 – liette.damours@comredac.com